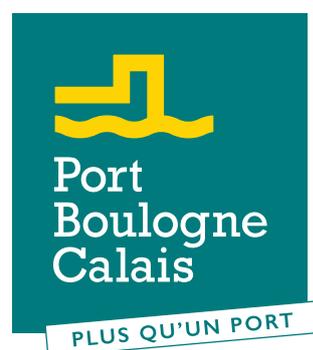




DOSSIER DE PRESSE

30 JANVIER 2023



SOMMAIRE

- Communiqué de presse
- Trafics et chiffres 2022
- Capécure : bilan 2022 & perspectives 2023
- Investissements : bilan 2022 & prévisions 2023
- Politique environnementale



2022, EXCELLENTE ANNEE POUR LA PECHE A BOULOGNE ET RETOUR DU TOURISME A CALAIS

2022 aura été l'année du retour, au port de Calais, des touristes Britanniques après deux années fortement impactées par les restrictions de déplacements en raison de la crise sanitaire du COVID-19. Quant à la pêche, la place de Boulogne-sur-Mer sort de cette année 2022 en très bonne santé.

■ A BOULOGNE, LA VALEUR DES VENTES AU PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 20 ANS

Le port de pêche de Boulogne-sur-Mer a enregistré globalement de très bons résultats en 2022. Le tonnage débarqué s'est maintenu par rapport à 2021, avec **28 302 tonnes (-1%)**, notamment grâce à un très bon second semestre.

Le prix de vente moyen au kilo s'est quant à lui excellemment bien comporté à **3,08 €** représentant une **hausse de 19%**. La pêche artisanale a profité de ces bons résultats (**+ 19% en valeur**) tirés par les espèces pêchées à forte valeur ajoutée et à leur tonnage bien supérieur à 2021. On peut citer la seiche, dont la saison de pêche s'est prolongée au-delà du mois d'octobre (+ 65% en volume et + 50% en valeur), l'encornet (+ 138% en tonnage et + 127% en valeur), le rouget barbet (+28% en tonnage et 12% en valeur) et enfin la coquille Saint-Jacques (+ 5% en tonnage et + 16% en valeur).

Concernant la pêche au large, le tonnage de pêche a diminué en 2022 mais cette perte est compensée par un prix de vente qui a bondi de **50%** particulièrement sur le colin noir qui représente 80% des espèces capturées.

Le tonnage des navires étrangers, essentiellement hollandais, a pris six points et enregistre également une belle hausse de la valeur à +18%.

Le Port de Boulogne-sur-Mer reste premier au classement des ports de pêche français 2022 tant en termes de tonnage qu'en termes de valeur. Avec **87 M€**, il atteint son plus haut niveau depuis près de 20 ans.

Peu d'impacts du nouveau plan de sortie de flotte

Sept navires de la flottille boulonnaise ont vu récemment leur demande de PAI (Plan d'Accompagnement Individuel) validée par la Commission européenne. Bien que regrettable, la sortie de flotte de ces unités spécialisées dans la petite pêche, représentant un faible volume sur le tonnage total débarqué, aura une incidence minime sur l'activité de la criée boulonnaise.



■ A CALAIS, LE TOURISME EST DE RETOUR ET LE FRET « NON-ACCOMPAGNÉ » PROGRESSE TRÈS FORTEMENT

Les touristes de retour, une progression logiquement à trois chiffres

Il aura fallu attendre la levée totale des restrictions de déplacements internationaux au début du deuxième trimestre pour que le port de Calais retrouve une activité tourisme soutenue. Bien que le port n'ait pas encore retrouvé les volumes d'avant pandémie, le nombre de passagers a plus que doublé en 2022 pour atteindre **5 141 875** passagers soit + 115% et le nombre de véhicules a, quant à lui, pratiquement quadruplé avec **967 551** unités soit +280%.

Le trafic des autocars, qui avait quasiment disparu, reprend lui aussi des couleurs avec **32 416** unités soit + 634 %

Porté par une saison estivale solide qui a permis de retrouver 75% du volume d'avant crise, le tourisme est sur une bonne trajectoire.

Autre satisfaction, la nouvelle infrastructure portuaire, qui a connu sa première saison estivale et l'affluence inhérente, a absorbé sans difficulté les flux de touristes.

Le trafic des poids-lourds en léger retrait compensé par des performances remarquables du fret « non-accompagné »

En 2022, le trafic des poids-lourds a marqué un recul de **2% (1 604 791 unités)** par rapport à 2021. La réorganisation de l'opérateur P&O Ferries au printemps a provoqué un important manque de cale qui a lourdement pesé sur l'activité du fret accompagné.

Par ailleurs, les effets conjugués du Brexit, de la pandémie et de la situation géopolitique en Europe avec le conflit russo-ukrainien ont déstabilisé la situation économique et par-delà les échanges commerciaux. En dépit de cette situation complexe, le port de Calais reste la principale porte d'entrée en Europe et des Îles Britanniques pour les professionnels du transport.

Des records historiques pour le fret «non-accompagné»

Le trafic de remorques non-accompagnées (sans chauffeur ni tracteur) a connu une année 2022 remarquable établissant un nouveau record pour ce trafic. **62 515** remorques contre 38 678 en 2021 (**+ 62%**) ont été manutentionnées au port de Calais dont environ les 2/3 sur le nouveau service Ro-ro Calais / Sheerness lancée par DFDS à l'été 2021. Cette belle performance a été dopée par la synergie entre DFDS et VIIA qui a permis le lancement, en mai dernier, d'une nouvelle ligne d'autoroute ferroviaire entre le port de Calais et le port de Sète transportant des remorques en provenance de Turquie.

Concernant les autoroutes ferroviaires, plus de **42 000 unités** ont voyagé sur les trains de VIIA à destination ou au départ du terminal intermodal du port de Calais représentant une progression significative de plus de **60 %** par rapport à 2021 qui était déjà une année record.

Ces résultats, très prometteurs, prouvent tout le potentiel du report modal et la souplesse que le port de Calais et ses partenaires peuvent offrir aux professionnels du transport et de la logistique.



■ UNE ACTIVITÉ DES TERMINAUX DE COMMERCE QUI SE MAINTIENT

Les terminaux de Boulogne-sur-Mer et de Calais affichent, en cumulé, un résultat de **1 524 627** tonnes équivalent à 2021.

- A Boulogne, les volumes de produits en vrac traités sur 2022 sont en recul de 6% avec 651 816 tonnes. Les principales matières manutentionnées sont la pierre à chaux, la chaux vive et le sable marin avec une baisse des volumes de chaux vive (-27%) compensée en partie par une hausse de 6% de la pierre à chaux.
- L'activité Commerce du port de Calais affiche une progression de 7,5 % avec 602 811 tonnes. Les principales matières manutentionnées sont les cailloux (+ 28 %), le coke (-6%) et la pierre à chaux (+ 21 %).

Pour Benoit Rochet, Directeur Général : « Dans un contexte éminemment complexe, je retiens plusieurs éléments très positifs : le retour en nombre des touristes après deux années blanches, l'importante percée du Ro-ro et du feroutage et l'excellente santé de la pêche à Boulogne. 2023 sera synonyme de nouveaux défis pour le Port Boulogne Calais : la mise en place d'EES (Entry & Exit System) - le Brexit pour les voyageurs - et l'accélération de la transition écologique et énergétique sur nos deux ports ».

Pour François Lavallée, Président du Conseil d'Administration : « L'année 2022 a été une année de convalescence pour le Port Boulogne Calais. Tous les signaux sont désormais au vert. Nous restons, néanmoins, très attentifs à la situation économique Outre-Manche car notre activité dépend en partie de sa bonne santé ».

Chiffres-clés 2022

Activité transmanche :

- 967 551 véhicules de tourisme  +280%
- 5 141 875 passagers  +115%
- 1 604 791 unités de fret  -2%
- 36 745 000 t de marchandises  -3,8%

Chiffres record pour le non-accompagné :

- Ro-Ro : 62 515 unités  +62%
- Autoroutes ferroviaires : 41 142 unités  +58%

Activité pêche : 1^{er} port de pêche de France

- Tonnage : 28 302  -1%
- Valeur totale : 87 M€  +18%
- Prix moyen au kilo : 3,08 €  +19% (Record)

Activité commerce :

- Total trafic : 1 254 627 t  =
(Boulogne : 651 816 t, Calais : 602 811 t)

Total marchandises (transmanche + commerce) : 37 999 627 tonnes  -3,6%

Chiffre d'affaires 2022 : 111 M€



TRAFICS ET CHIFFRES 2022

Activité Transmanche



5 141 875
passagers

↑ +115%



967 551
véhicules de tourisme

↑ +280%



1 604 791
unités de fret

↓ -2%



62 515
unités

↑ +62%



41 142
unités

↑ +58%



36 745 000
tonnes de marchandises

↓ -3,8%

37 999 627 tonnes

↓ -3,6%

TOTAL MARCHANDISES
(transmanche + commerce)

Activité Commerce

BOULOGNE

↓ -6%

CALAIS

↑ +7,5%

651 816
tonnes

602 811
tonnes



1 254 627
tonnes

→ =

Activité Pêche



Tonnage
28 302

↓ -1%

Valeur totale
87 M €

↑ +18%

Prix moyen
3,08 €/kg

↑ +19%



VENTES FACTURÉES EN HALLE À MARÉE PAR ESPÈCES

Classement par poids

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21
Maquereau commun	3 415 559	3 614 191	-5,50%	6 176 144	6 732 336	-8,26%	1,81	1,86	-2,93%
Encornet (calmar)	1 909 854	802 178	+138,08%	16 350 919	7 190 848	+127,39%	8,56	8,96	-4,49%
Coquille Saint-Jacques	1 774 977	1 681 683	+5,55%	6 359 131	5 493 270	+15,76%	3,58	3,27	+9,68
Merlan	1 632 948	1 894 106	-13,79%	2 381 833	2 494 553	-4,52%	1,46	1,32	+10,75%
Sardine	1 571 140	760 636	+106,56%	1 461 137	712 527	+105,06%	0,93	0,94	-0,72%
Seiche commune	1 311 478	790 374	+65,93%	6 050 280	4 028 872	+50,17%	4,61	5,10	-9,50%
Lieu noir	1 304 133	2 018 298	-35,38%	3 161 358	3 273 699	-3,43%	2,42	1,62	+49,45%
Hareng commun	1 255 595	2 400 382	-47,69%	728 379	1 192 130	-38,90%	0,58	0,50	+16,81%
Rouget barbet	895 928	697 705	+28,41	4 771 796	4 257 177	+12,09%	5,33	6,10	-12,71%
Roussette (petite)	519 698	499 085	+4,13%	314 821	292 631	+7,58%	0,61	0,59	+3,32%
Tacaud commun	400 624	355 772	+12,61%	338 341	200 867	+68,44%	0,84	0,56	+49,58%
Raie bouclée	397 390	419 624	-5,30%	903 417	914 099	-1,17%	2,27	2,18	+4,36%
Chinchard commun	395 293	231 774	+70,55%	326 026	187 762	73,64%	0,82	0,81	+1,81%
Grondin perlon	387 505	350 927	+10,42%	650 383	590 098	+10,22%	1,68	1,68	-0,19%
Emissole	187 257	174 275	+7,45%	244 192	210 102	+16,23%	1,30	1,21	+8,17%
Merlu d'Europe	145 756	68 522	+112,71%	413 953	175 998	+135,20%	2,84	2,57	+10,57%
Vive (grande)	119 861	99 278	+20,73%	295 256	211 350	+39,70%	2,46	2,13	+15,71%
Buccin	118 962	110 503	+7,66%	320 683	250 023	+28,26%	2,70	2,26	+19,14
Griset (dorade grise)	117 846	121 270	-2,82%	339 566	322 963	+5,14%	2,88	2,66	+8,20%
Grondin rouge	109 161	126 555	-13,74%	141 531	130 198	+8,70%	1,30	1,03	+26,03%
Eglefin	96 505	50 143	+92,46%	217 196	77 676	+179,62%	2,25	1,55	+45,29%
Plie commune	87 160	125 161	-30,36%	201 140	250 007	-19,55%	2,31	2,00	+15,53%
Lingue franche	77 319	117 533	-34,22%	186 753	197 090	-5,24%	2,42	1,68	+44,04%
Sole commune	71 790	156 434	-54,11%	1 134 309	1 625 058	-30,20%	15,80	10,39	+52,10%
Limande commune	68 422	90 208	-24,15%	89 611	71 560	+25,23%	1,31	0,79	+65,10%
Bar	63 691	51 994	+22,50%	850 578	655 215	+29,82%	13,35	12,60	+5,98%
Morue commune (cabillaud)	54 167	62 426	-13,23%	235 185	234 315	+0,37%	4,34	3,75	+15,67%
Sébaste du nord	39 123	28 931	+35,23%	76 813	62 323	+23,25%	1,96	2,15	-8,86%
Flet commun	23 957	26 423	-9,33%	17 223	9 778	+76,14%	0,72	0,37	+94,27%
Flétan noir (atlantique nord)	23 672	109 157	-78,31%	105 170	374 832	-71,94%	4,44	3,43	+29,38%



TRAFICS ET CHIFFRES 2022

	POIDS en kg			VALEURS en €			PRIX MOYEN en €		
	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21
Mulet labeon	22 728	17 261	+31,67%	58 617	37 151	+57,78	2,58	2,15	+19,83%
Saint Pierre	21 463	11 726	+83,03%	209 896	148 036	+41,79%	9,78	12,62	-22,53%
Limande sole	17 772	23 188	-23,36%	82 955	74 866	+10,81%	4,67	3,23	+44,57%
Roussette (grande)	14 955	13 121	+13,98%	15 680	11 779	+33,12%	1,05	0,90	+16,80%
Congre	10 882	9 109	+19,47%	15 661	11 812	+35,58%	1,44	1,30	+10,97%
Baudroie	7 255	19 563	-62,92%	42 498	90 138	-52,85%	5,86	4,61	+27,14%
Turbot	6 119	8 458	-27,65%	101 754	120 298	-15,42%	16,63	14,22	+16,91%
Divers poissons marins	896 185	1 109 676	-19,24%	3 458 655	4 224 554	-18,13%	3,86	3,81	+1,37%
Apport total	19 626 066	19 325 989	+1,55%	59 098 816	47 413 715	+24,64%	3,01	2,45	+22,74%

VENTES ENREGISTRÉES EN HALLE À MARÉE

Ventes facturées + Ventes déclarées (hors poissons congelés)

	TONNAGE			VALEURS en millions €			PRIX MOYEN au kilo €		
	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21	2022	2021	22/21
Pêche au large	2 103	2 322	- 9%	6,3	4,2	+ 50%	2,98	1,81	+ 65%
Pêche artisanale	20 606	20 532	0%	56,5	47,3	+ 19%	2,74	2,30	+ 19%
Étrangers	4 840	4 584	+ 6%	21,3	18,1	+ 18%	4,41	3,95	+ 12%
2de vente	752	1 021	- 26%	2,95	3,89	- 24%	3,92	3,81	+ 3%
TOTAL	28 302	28 460	- 1%	87,0	73,5	+ 18%	3,08	2,58	+ 19%
dont facturé en halle	19 574	19 248	+ 2%	58,8	47,1	+ 25%	3,01	2,45	+ 23%



CAPECURE CONSOLIDE SON ATTRACTIVITÉ POUR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE HALIEUTIQUE

■ BILAN 2022

Le Port Boulogne Calais a accompagné huit projets d'implantation dans la zone industrialo-portuaire boulonnaise. Il s'agit, en grande partie, d'entreprises déjà en activité sur la zone de Capécure désireuses de s'étendre ou d'entreprises locataires de la gare à marée devant quitter le bâtiment qui ne répond plus aux normes réglementaires.

Les porteurs de projet ont démarré, pour la plupart, les travaux de construction durant l'année 2022. Le transfert de leurs activités interviendra dans le courant de l'année 2023.

Il s'agit des sociétés de mareyage ESKIMO, CBM, MICA Prestations, JP MAREE, UNIMAREE et John DRIEGE, entreprise de logistique.

Une nouvelle entreprise a intégré CAPECURE : le Groupe OLANO, l'un des plus gros acteurs français du secteur du transport routier sous température dirigée.

En 2022, près de **12 M€** ont été investis, sur la zone, par les porteurs de projets.

■ PERSPECTIVES 2023

2023 devrait voir l'aboutissement du projet d'implantation de ferme aquacole écologique porté par LOCAL OCEAN. Ce projet, très structurant pour la filière halieutique, trouve toute sa pertinence à Capécure puisque l'entreprise ambitionne, au démarrage, la production de 8 500 tonnes de saumon, l'espèce la plus transformée dans la place. Il s'agit pour Capécure de l'un des plus importants investissements privés de ces dernières années (140 M€) et la création d'environ 150 emplois à terme. L'entreprise, qui se positionne dans une démarche de développement durable, s'installera à l'arrière du port de Commerce sur une superficie de 15 hectares. Les travaux devraient débiter à l'automne 2023 sous réserve des conclusions de l'enquête publique actuellement en cours.

Autre projet qui devrait aboutir à l'été 2023 : le remplacement des quatre éoliennes implantées sur le port de commerce par une seule entité qui sera capable de produire 3,8 Méga watt d'électricité verte contre 0,75 Méga watt par éolienne actuellement. Il s'agit pour la société INNOVENT d'un investissement de 5,6 M€.

Les entreprises VALLE (mytiliculture) et DEMARNES (mareyage) ont également un projet d'extension de leurs activités et investiront leurs nouvelles parcelles à l'automne.

La société CAPALIM, dont les activités seront orientées vers les services à la filière (crèche, laboratoire culinaire, salle de travail, ...), va démarrer ses travaux de construction sur la zone d'activités de CAPECURE au cours de l'année 2023.

En 2023, Capécure qui continue d'attirer les acteurs de la filière, bénéficiera de près de **160 M€** d'investissements privés, générateurs d'emplois pour le bassin boulonnais.



INVESTISSEMENTS : BILAN 2022 & PREVISIONS 2023

■ BILAN 2022

Le Port Boulogne Calais a investi, en 2022, près de **15 M€** sur les deux sites portuaires.

- Pour **Boulogne**, il s'agissait de clôturer les chantiers entamés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2015-2021 pour un montant de 1,15 M€ avant de démarrer le nouveau plan quinquennal d'investissements pour la période 2022-2027. Cette somme a été fléchée en grande partie dans la construction d'une nouvelle aire de carénage de 7 000 m² (en lieu et place de l'ancienne friche SCIB) et de la rénovation du Slipway 2.
- Le **port de Calais a, quant à lui, bénéficié d'une enveloppe de 13,7 M€**. Il s'est agi principalement, à la suite de la mise en service de la nouvelle extension du port en novembre 2021, de poursuivre les chantiers secondaires liés à l'exploitation de l'infrastructure ainsi que des aménagements liés au Brexit notamment le déménagement de la station animalière (réintégration sur la plateforme SIVEP en zone sous douane) et la construction de hangars de contrôles.

■ PREVISIONS 2023

Le programme d'investissements du Port Boulogne Calais se poursuit. En 2023, ce seront un peu plus de **13 M€** qui seront injectés dans les deux infrastructures.

- Concernant le port de Boulogne, un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) a été défini pour un montant de **16,7 M€** (*) sur une durée de cinq ans (2022- 2027). L'ensemble des projets sera piloté par le Port Boulogne Calais.

Le programme d'investissements quinquennal concernera les chantiers (postes principaux) ci-après :

- ◇ Poursuite du programme de démantèlement de friches industrielles sur la zone de Capécure. 8 bâtiments anciens sont concernés (rues A. Adam et L. Fontaine) – 1 M€
- ◇ Poursuite du programme de réfection des voiries, des éclairages publics, aménagement d'espaces verts, vidéo surveillance – 3,9 M€
- ◇ Refonte complète des systèmes de distribution d'eau et d'électricité aux navires en bord à quai et à la réparation navale – 1 M€
- ◇ Refonte complète de l'alimentation électrique Haute-tension et des postes basse tension - 3 M€
- ◇ Réfection complète de la voirie et de l'éclairage de la rue Sarraz Bernet et déplacement de l'accès du port de commerce - 1,25 M€
- ◇ Remise en état des hangars D1 et D8 et démantèlement du hangar D3 au port de commerce. La démolition de ce dernier permettra la libération d'un terre-plein en bord à quai pour le développement de nouvelles activités commerciales. – 2,45 M€

En 2023, l'exécution de la première tranche du programme, qui représentera un budget de **5,4 M€**, concernera principalement les refontes complètes des systèmes électrique et de distribution d'eau, indispensables pour assurer à nos clients la garantie de la robustesse de nos infrastructures ainsi que les travaux de voirie et le démarrage de démantèlement des friches industrielles.



INVESTISSEMENTS : BILAN 2022 & PREVISIONS 2023

- Pour le port de Calais, environ **7,7 M€** seront investis en 2023 dont 4,5 M€ dans le cadre de la mise en place des contrôles EES (dernière tranche du Brexit pour les voyageurs) et la fin des travaux dissociés liés au chantier Calais Port 2015.
 - ◇ Déploiement d'un système de tracking des poids-lourds et véhicules de tourisme permettant la gestion fine des trafics sur la zone portuaire – 741 K€
 - ◇ Réorganisation et refonte complète des voies d'accès et de la zone de pré-embarquement du Poste d'embarquement n°9 (Calais 1) et finalisation de la voie de circulation entre Calais 1 et Calais 2 – 2,4 M€ cofinancés à 75 % par la SPD dans le cadre du contrat CP 2015
 - ◇ Maintenance lourde du poste T4 (Ro-ro) dans le terminal intermodal – 300 K€
 - ◇ Révision du poste d'embarquement n°7 (Calais 1) – 180 K€
 - ◇ Transfert des postes de conduite des passerelles 8 et 9 vers le centre de pilotage (Calais 1) - 400 K€
 - ◇ Travaux liés à la mise en place des contrôles EES (Entry & Exit System) (Calais 2) – 2,86 M€

(*) Le PPI bénéficiera du soutien financier de la Région Hauts-de-France, propriétaire du port à hauteur de 4,3 M€, de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) pour un montant de 795 k€, et de l'Etat, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, de la Ville de Boulogne et de l'Europe pour une enveloppe globale de 1,3 M€.



L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE NOTRE STRATEGIE D'ENTREPRISE

Le Port Boulogne Calais a entamé, dès sa création en 2015, une profonde réflexion sur l'impact de ses activités sur la Société et l'environnement avec la particularité que les activités du port dépendent en grande partie de celles de ses clients. L'entreprise a renforcé, dès lors, sa trajectoire écologique en faisant certifier en 2019 sa politique environnementale par la norme internationale de management de l'environnement, ISO 14001.

Elle repose sur quatre piliers :

- La réduction des gaz à effet de serre
- La réduction de la consommation d'eau et la valorisation des déchets
- La participation au maintien de la biodiversité sur nos sites
- L'animation, par le management, de la politique environnementale.

■ RÉDUCTION DE 25 % DE NOTRE EMPREINTE CARBONE D'ICI 2025

Des objectifs ambitieux et réalistes, déclinés à travers un plan d'actions opérationnelles solide, permettront à notre entreprise de réduire notablement l'impact généré par nos activités sur l'environnement d'ici 2025 :

- **Réduction de 25 % de notre empreinte carbone ;**
- **Réduction de 20% de notre consommation d'électricité ;**
- **Réduction de 20 % de notre consommation d'eau ;**
- **25 % des déchets seront recyclés et valorisés « matière ».**

■ RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT EN CERTIFIANT NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE ISO 50 001

Au-delà du plan de sobriété énergétique appelé par les Pouvoirs Publics visant à réduire de 10% la consommation électrique des entreprises, le Port Boulogne Calais, conscient des enjeux énergétiques à venir, s'est engagé dès 2022 dans un processus de certification de son management de l'énergie, l'ISO 50 001. En s'appuyant sur une gestion responsable et performante de l'énergie, le Port de Calais ambitionne de réduire sa consommation électrique de 20% d'ici 2025.

■ ACCOMPAGNER LES OPÉRATEURS MARITIMES DANS LEURS DÉMARCHES DE DÉCARBONATION DU CHANNEL

Le Port Boulogne Calais s'est engagé auprès des opérateurs maritimes dans une réflexion autour de la décarbonation du corridor maritime le plus fréquenté au monde. L'ambition partagée est de tendre vers une **neutralité carbone à horizon 2030** qui passera, nécessairement, par la conception de navires de nouvelle génération utilisant des technologies de propulsion plus respectueuses de l'environnement. Le Port se tient auprès de ses partenaires pour préparer son infrastructure à l'accueil de ces futurs navires écologiques.

